



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de soutien à la filière automobile

Bilan et prochaines étapes

Dossier de presse
Mardi 24 octobre 2023



SOMMAIRE

Édito de Bruno Le Maire et Roland Lescure	5
Synthèse des mesures du plan	7
Annexes	14
L'appel à projet Invest 2023	15
L'appel à projets « CORAM 2022 »	32
L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) de France 2030	40

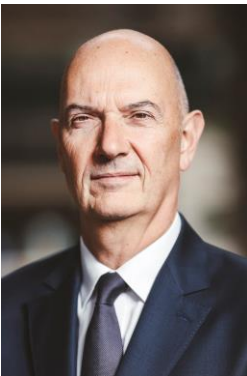


RAPPROCHONS LE
FUTUR

Édito des ministres



Bruno Le Maire
Ministre de
l'Économie, des
Finances et de la
Souveraineté
industrielle et
numérique



Roland Lescure
Ministre délégué
chargé de l'Industrie

Après le Mondial de l'Auto en 2022, la troisième édition de la Journée de la Filière Auto est l'occasion de rassembler l'équipe de France de l'automobile pour relever collectivement les défis auxquels fait face cette filière emblématique du savoir-faire français.

L'électrification du parc automobile est un des leviers essentiels de la décarbonation de notre économie, qui va dans le sens de l'histoire. L'interdiction de la commercialisation des véhicules thermiques à compter de 2035 en Europe a le mérite de la clarté et constitue un signal fort face à l'urgence climatique.

Cette décarbonation des transports ne doit évidemment pas se faire au détriment de l'industrie française. Le président de la République l'a rappelé lors du Mondial de l'Automobile d'octobre 2022, nous avons désormais une stratégie claire pour faire de la France une grande nation du véhicule électrique et maintenir une industrie automobile forte et souveraine en France : produire 2 millions de véhicules électriques par an en France en 2030 ainsi que les composants stratégiques de leur chaîne de valeur (batteries, électronique, logiciel, bornes de recharge, etc.).

Nous devons réussir à maîtriser les technologies de pointe qui vont des moteurs électriques jusqu'aux batteries, en passant par les composants d'électronique de puissance et les systèmes qui vont servir aux véhicules automatisés. Par ailleurs, le maintien de la localisation sur le territoire national des usines d'assemblage de véhicules est primordial pour notre filière automobile d'excellence et pour tous ceux qui y contribuent. Les constructeurs Renault et Stellantis ont ainsi annoncé l'affectation de 15 nouveaux modèles de véhicules électriques dans leurs usines françaises.

L'Etat met des moyens sans précédent pour atteindre cet objectif d'une production annuelle de 2 millions de véhicules électriques à l'horizon 2030. Nous mobilisons, via le programme France 2030, près de 5 milliards d'euros pour l'ensemble de la filière automobile, à la fois pour soutenir la recherche et développement, mais aussi pour l'industrialisation des véhicules et de leurs composants en France. Nous restons bien sûr vigilants sur les impacts industriels et sociaux de l'arrêt de commercialisation des véhicules thermiques en 2035. Il est indispensable d'accompagner les entreprises, les salariés et les territoires dans cette révolution.

Plusieurs activités liées au thermique vont décroître avec des impacts chez certaines filières de sous-traitance. Le décolletage, la fonderie fonte, la forge sont, par exemple, des activités qui vont faire face à des baisses de commande dans les prochaines années. L'Etat accompagne ces entreprises

dans leurs projets de diversification, soit vers le véhicule électrique, soit en dehors de la filière automobile.

Outre les entreprises, ce sont aussi les territoires qu'il faut accompagner dans l'évolution de leur tissu industriel. C'est pourquoi l'Etat a mis en place, en lien avec la Banque des Territoires, un appel à manifestation d'intérêt dénommé « Rebond industriel » dans le cadre du programme Territoires d'industrie. Il

visait à aider les territoires impactés par les mutations du secteur automobile, pour identifier des projets industriels dans les bassins d'emploi impactés, et ainsi garantir à chaque salarié de l'industrie automobile des perspectives d'emploi dans son bassin de vie et dans des secteurs d'avenir.

Vous le voyez, l'Etat met tout en œuvre pour accompagner la filière automobile dans sa décarbonation. L'objectif est ambitieux et il n'est plus temps de tergiverser : les décisions d'investissement des entreprises se prennent aujourd'hui, elles doivent toutes être orientées en faveur de l'électrification de notre parc automobile.

Synthèse des mesures du plan

Le plan de soutien en faveur des sous-traitants automobile est un pilier majeur du plan France 2030 pour l'automobile, porté par les ministres Bruno Le Maire, Roland Lescure et Olivier Dussopt et piloté par la Direction générale des Entreprises. Il s'adresse à toutes les parties prenantes confrontées aux mutations de la filière automobile : les entreprises, les salariés et les territoires. Les défis systémiques qui touchent la filière automobile requièrent des actions qui s'inscrivent dans la durée et en concertation avec l'ensemble de ses acteurs. Le lancement de nouveaux dispositifs ainsi que le prolongement et l'amplification de dispositifs existants sont prévus et rendus possibles grâce à une mobilisation inédite des services de l'Etat et de ses partenaires sur le terrain autour de l'Equipe France Auto.

Les prochaines étapes pour accompagner les entreprises sous-traitantes dans leurs projets d'investissement, d'innovation et de décarbonation sont les suivantes :

- Lancement d'un nouveau dispositif d'accompagnement intensif d'une durée de 24 mois proposé aux PME en croissance ou fortement exposées aux mutations de la filière, avec Bpifrance et la Plateforme Automobile (PFA).
- Lancement d'un nouvel appel à projets (AAP) « CORAM » sur France 2030 en vue de soutenir les projets de recherche industrielle et de développement expérimental les plus structurants pour la filière automobile.
- Un nouvel AAP de soutien à l'investissement automobile en 2024 sur France 2030 afin de soutenir en France les projets d'industrialisation de composants dédiés aux véhicules de demain et de modernisation de l'outil industriel des sous-traitants.
- Un volet spécifique de l'AAP Invest sera dédié aux projets de décarbonation et de l'amélioration de la performance environnementale des sites et des produits.
- Une offre riche de diagnostics d'empreinte environnementale et dispositifs d'accompagnement à la transition écologique.

Mesures d'accompagnement à la formation et reconversion des salariés des entreprises sous-traitantes :

- Nouvelle saison de l'Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'avenir » (CMA) pour faire évoluer l'emploi et les compétences afin de répondre aux grands enjeux de demain
- Prolongation du fonds exceptionnel d'accompagnement et de reconversion des salariés licenciés économiques par les sous-traitants en difficulté jusqu'au 30 juin 2024 pour favoriser leur retour à l'emploi grâce à un accompagnement renforcé.

Les territoires particulièrement concernés par les mutations de l'empreinte industrielle de la filière automobile continueront à bénéficier d'un appui de l'Etat, notamment au travers du déploiement de l'appel à manifestations d'intérêt « Rebond Industriel », piloté par la délégation aux Territoires d'industrie, jusqu'en 2026.

Une mobilisation inédite de l'Etat et de ses partenaires, avec l'Equipe France Auto, doit permettre d'aller à la rencontre des sous-traitants automobiles sur le terrain et leur proposer de solutions adaptées à leurs besoins ou à leurs difficultés. L'Etat sera également le garant d'une relation plus constructive et créatrice de valeur entre les grands donneurs d'ordre et la filière.

La filière automobile se transforme : des opportunités pour les sous-traitants malgré les difficultés

La filière automobile fait partie du patrimoine industriel français.

Elle représentait à elle seule, en 2022, environ 356 000 emplois hors intérimaires en France, dont 185 000 emplois chez les équipementiers et sous-traitants industriels sur plus de 3000 sites répartis sur le territoire.

Quelques chiffres

356 000

Emplois dont

185 000

au sein des équipementiers
et sous-traitants

3500

Sites sur le territoire

45 millions

de véhicules en circulation
en France

La filière automobile française traverse une période de défis de grande ampleur et de profondes transformations : transition vers le véhicule électrique, digitalisation ou encore changement des habitudes de consommation viennent bousculer une filière fortement touchée par des crises successives.

Les sous-traitants sont en première ligne de ces transformations.

Comme l'ensemble des filières économiques, l'automobile a fait face à des **chocs conjoncturels successifs** depuis 2008, qui ont dégradé les capacités d'investissement et affecté de nombreuses stratégies industrielles. Les fermetures d'usine liées à la crise sanitaire, ajoutées à la crise des semi-conducteurs qui a causé l'arrêt de nombreuses lignes de production, puis la baisse prolongée de la demande, ont fait baisser l'activité de manière historique. La hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, ainsi que les difficultés d'approvisionnement, phénomènes accentués par la guerre en Ukraine, ont complexifié durablement les relations au sein de la filière et augmenté la pression sur les prix.

En parallèle, la filière fait face à des révolutions technologiques et culturelles. Afin de répondre à l'urgence climatique, la filière doit changer de cap en se dirigeant vers les véhicules zéro émission, en réduisant son empreinte carbone tout au long de du cycle de vie du véhicule et en s'adaptant aux nouveaux usages de mobilité, comme l'autopartage. Cette transition rapide affecte les sous-traitants les plus dépendants au moteur thermique et requiert d'importantes capacités d'investissement pour assurer le développement des briques technologiques nécessaires à l'électrification.

D'autres défis structurels attendent plus particulièrement équipementiers et sous-traitants : un déclin progressif des volumes assemblés en France lié à une concurrence internationale accrue et l'apparition de nouvelles solutions de mobilité innovante et partagée, une transition digitale qui requiert de nouvelles compétences et une capacité d'innovation renouvelée...

Si certaines entreprises sous-traitantes sont aujourd'hui en difficulté, la transition écologique et numérique est aussi une source d'opportunités pour stimuler une filière française de sous-traitants innovants, décarbonés et compétitifs.

Il est ainsi nécessaire d'aider les entreprises en difficulté dans leurs restructurations tout en accompagnant les entreprises à potentiel dans les défis majeurs qu'elles ont à relever. Les salariés doivent être accompagnés dans leurs reconversions et leurs nouvelles formations, tout comme les territoires doivent être aidés à se reconvertir et se diversifier.

La montée en puissance du marché des véhicules zéro émissions, autonomes et connectés devrait permettre au moins 245 000 créations d'emploi entre 2023 et 2035 en Europe sur 30 opportunités de marché analysées par le cabinet Roland Berger pour la PFA dans une étude de septembre 2023¹. Plusieurs domaines de l'automobile offriront une forte croissance et des opportunités de développement industriel en France : cellules de batteries électriques, composants électriques et électroniques, économie circulaire, matériaux bas carbone, infrastructures de recharge, etc.

L'amélioration de l'empreinte environnementale des sites et des produits est également un facteur de différenciation important pour les sous-traitants de la filière automobile, et source d'innovation et d'avantage compétitif pour l'offre française.

Par ailleurs, l'émergence des nouvelles mobilités mais aussi de nouvelles filières énergétiques nécessite des savoir-faire issus des métiers de l'automobile et constitue une piste de diversification de marché intéressante pour le sous-traitant historiques de l'automobile.

L'État investit pour créer les conditions d'une industrie automobile innovante et décarbonée sur le territoire

Le président de la République l'a rappelé lors du Mondial de l'Automobile 2022 à Paris : l'objectif est de produire 1 million de véhicules électrifiés en France en 2027 et 2 millions en 2030. Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'État met en œuvre des moyens conséquents de soutien à la filière, constructeurs, équipementiers et sous-traitants, notamment grâce au plan France 2030.

Le soutien de l'Etat a été déterminant pour la localisation en France des grands projets d'assemblage de véhicules électriques et de production de batteries, à l'instar de la plateforme Renault ElectriCity à Douai et des quatre projets de gigafactories de batteries dans les Hauts-de-France, qui doivent permettre d'atteindre près de 120GWh de production de batteries en France en 2030.

¹ Etude Roland Berger/PFA, « Sous-traitance automobile française : opportunités de développement et de localisation en France », septembre 2023.

Les 50 projets les plus innovants de la filière ont aussi été soutenus, pour près de 350M€ d'aide dans le cadre du CORAM 2021 et 2022, tout comme 12 projets structurants pour la filière automobile dans le cadre des Projets importants d'intérêt européen communs (PIIEC) batteries, électronique et hydrogène.

Depuis la crise sanitaire, l'État n'a cessé d'accompagner les sous-traitants de la filière automobile. Ce sont 520 projets d'investissements permettant de poursuivre leurs investissements de modernisation et de diversification, en soutenant 520 projets d'investissement pour un montant d'aide cumulé de 435M€.

L'État mobilise aussi de nombreux dispositifs de soutien à la demande pour accélérer la transition vers des véhicules électriques ayant l'empreinte environnementale la plus vertueuse, comme le bonus écologique, le malus ou la prime à la conversion.

A partir de fin 2023, le versement du bonus écologique dépendra de l'empreinte carbone liée à la production de chaque véhicule, valorisant la performance environnementale des constructeurs et de l'ensemble de leur chaîne de valeur. Cette mesure résolument environnementale s'inscrit dans le cadre de la loi Industrie Verte portée par Bruno Le Maire et Roland Lescure.

L'Equipe France Auto, une mobilisation inédite en faveur de toutes les entreprises de la filière

Aujourd'hui, les entreprises sous-traitantes de la filière automobile, leurs salariés et les territoires ont besoin d'une mobilisation générale et inédite des partenaires de la filière pour apporter des réponses concrètes et adaptées à chaque situation.

L'Equipe France Auto reflète cette ambition de mobilisation des services de l'Etat partout en France, auprès de ses partenaires. Coordonnée par la Direction générale des entreprises (DGE), elle ira à la rencontre des sous-traitants et leur proposer les solutions adaptées à leurs besoins.

L'Equipe France Auto s'engage à prendre attache avec tous les acteurs de la filière qui souhaitent conduire une transformation profonde de leur activité pour répondre aux nouveaux enjeux de l'industrie automobile, et à proposer à chacun la solution la mieux adaptée à sa situation, **ainsi qu'accompagner les acteurs en difficulté.**

Pour les entreprises : des solutions adaptées à chaque situation

Pour affronter l'avenir, les entreprises sont confrontées à plusieurs défis :

- L'innovation, nécessaire pour capter les opportunités de croissance générées par les changements technologiques que connaît la filière automobile ;
- La compétitivité, pour permettre l'industrialisation des composants sur le territoire dans un contexte de forte concurrence internationale et de pression continue sur les prix ;
- La décarbonation, qui est un facteur de différenciation hors-coûts amené à être davantage pris en compte dans les stratégies achat des grands donneurs d'ordre ;
- Le financement, sans lequel il est difficile de mener à bien les projets d'ampleur pour répondre aux enjeux actuels de la filière.

Pour répondre à chacun de ces défis, l'Etat renforce son action.

Toute entreprise rencontrant des difficultés est accompagnée, grâce à l'action de la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises (DIRE) et des commissaires aux restructurations et prévention des difficultés des entreprises (CRP) rattachés à la Direction générale des Entreprises, ainsi que du réseau des délégués à l'accompagnement et à la reconversion professionnelle (DARP) rattaché à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle..

Innovation, compétitivité et décarbonation

- Pour aider les sous-traitants à appréhender au mieux les enjeux et opportunités du véhicule de demain, un nouvel « Accélérateur » d'accompagnement intensif d'une durée de 24 mois, avec une phase de planification et une phase de suivi de la mise en œuvre, sera proposé aux PME en croissance ou fortement exposées aux mutations de la filière.
- L'appel à projets « CORAM » (Comité d'Orientation pour la recherche automobile et mobilité) de France 2030 sera ouvert avec une première relève début 2024 en vue de soutenir les projets de recherche industrielle et de développement expérimental, avec une attention particulière portée aux projets collaboratifs entre donneurs d'ordre et sous-traitants.
- Ce dispositif prendra la suite du CORAM ouvert en 2022, qui compte 11 lauréats pour un montant d'aides de 44M€. La liste complète des projets lauréats est à retrouver en annexe.
- L'AAP de soutien à l'investissement automobile de France 2030 qui a connu un grand succès sera reconduit en 2024 afin de soutenir en France les projets d'industrialisation de composants dédiés aux véhicules de demain et de modernisation de l'outil industriel des sous-traitants.

Les premiers lauréats cet appel à projets sont désormais connus : 49 nouveaux lauréats pour un montant d'aides de plus de 100 M€. La liste complète des projets lauréats est à retrouver en annexe.

- Les sous-traitants seront orientés vers une offre riche de diagnostics et dispositifs d'accompagnement à la transition écologique.

Financement

Certains sous-traitants ont d'importants besoins en fonds propres pour faire face aux investissements nécessaires et aux chocs, auxquels les acteurs financiers classiques ne répondent pas toujours.

Une réflexion autour du Fonds Avenir Automobile 2 a été lancée en septembre afin de déterminer les outils permettant de développer pour répondre aux besoins des sous-traitants.

Filière

L'État travaille également dans le cadre du comité stratégique de filière (CSF) pour définir des objectifs communs entre constructeurs et sous-traitants et construire des relations de filière saines et équilibrées.

Des réunions bimestrielles entre l'Etat et les constructeurs automobiles présents en France seront mises en place afin d'évoquer de manière constructive et confidentielle les problématiques de la filière. L'Etat sera plus que jamais le garant d'une relation renouvelée, constructive et porteuse de valeur entre les grands donneurs d'ordre et les sous-traitants.

Pour les salariés : former aux métiers de demain tout en permettant la reconversion

Former aux nouveaux métiers de l'automobile

Au travers de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » de France 2030, L'Etat soutient l'élaboration de formations aux métiers-clé pour la transition énergétique de la filière automobile. Ainsi, l'investissement public contribue aux financements de 7 projets à hauteur de près de 67M€ pour un total d'investissement de plus de 120M€.

La filière automobile est également accompagnée sur les questions d'anticipation des besoins en emplois et compétences dans le cadre du dispositif d'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) de la filière automobile.

Ce dispositif mis en place en 2019, pour une durée de 5 ans, accompagne les branches professionnelles et les entreprises dans leurs réflexions sur les évolutions des emplois et des compétences à travers des actions d'anticipation comme des études prospectives (fonderies, électronique de puissance...), des actions à visée territoriale répondant à des enjeux spécifiques en matière d'ingénierie de formation, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou encore pour répondre à des problématiques de métiers en tension.

Ce dispositif pourra, le cas échéant, être mobilisé de nouveau à l'échéance de l'EDEC actuel en 2024.

Ces projets devront permettre de former au moins 135 000 personnes d'ici 2030.

Ces projets développent à la fois des formations généralistes sur les nouvelles mobilités décarbonées et l'électronique de puissance (conception, production, maintenance, recyclage) ainsi que des formations plus spécifiques (économie circulaire, batteries).

La territorialisation des formations est un élément auquel le Gouvernement apporte une attention particulière afin de permettre de dynamiser les bassins d'emploi.

Accompagner les reconversions

Certains métiers de l'automobile sont en mutation ou fragilisés : l'Etat continuera à accompagner les salariés de ces métiers partout en France en mobilisant des financements du FNE-formation, piloté par la Délégation générale à l'emploi et la formation professionnelle, pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences liées aux transitions écologique et numérique.

Le développement de démarches de formation innovantes capables de répondre aux besoins de compétences des salariés des sous-traitants évoluant sur de nouvelles activités telles que les batteries, l'hydrogène sera favorisé.

Pour les salariés qui souhaiteraient poursuivre leurs parcours professionnels dans d'autres secteurs d'activité en capitalisant sur leurs savoir-faire, des parcours de transition professionnelle seront favorisés au sein d'un même bassin d'emploi vers des entreprises qui recrutent.

Le fonds exceptionnel d'accompagnement et de reconversion des salariés licenciés dans la filière automobile, doté de 50M€ par l'Etat et les principaux constructeurs, pourrait être maintenu, au-delà du 30 juin 2024, sous réserve de l'accord de l'ensemble de ses contributeurs.

Pour les territoires

Certains territoires seront plus fortement touchés par les transformations de la filière automobile. Dans le cadre du programme Territoires d'industrie, copiloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et la Direction Générale des Entreprises (DGE), ces territoires peuvent bénéficier de soutien en ingénierie ou de missions et de fonds dédiés via l'appel à manifestation d'intérêt « Rebond industriel ».

En Centre-Val de Loire, une étude d'appui à la structuration de la filière automobile a été lancée par l'ANCT et la Région Centre Val de Loire dans le cadre de Territoires d'industrie en 2023.

Grâce à des rencontres avec les industriels automobiles, élus et institutionnels, des actions concrètes de coopération entre entreprises automobiles ont été identifiées : mutualisation d'outils de recrutement, réseau d'experts, projets d'innovation collectif autour du refroidissement...

Le pôle de compétitivité CARA recrutera une personne dédiée pour la région Centre-Val de Loire, et sera en charge de mettre en œuvre toutes ces actions en 2 ans.

C'est aussi parce que les territoires sont au cœur des enjeux de la filière que l'Equipe France Auto se mobilisera partout en France, au sein des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), en lien avec leurs partenaires régionaux dont les pôles de compétitivité.

Annexes

Quelques exemples de diversification et d'innovation

Entreprise Hydro Leduc (projet « Hy diversification » - France 2030)

Région Grand-Est

HYDROLEDUC est spécialisé dans la production de composants hydrauliques principalement à destination des véhicules routiers (50%), en particulier des pompes, des vérins, des moteurs et des accumulateurs et des pompes à injection des moteurs diesel. Le projet d'investissement qui a été soutenu par l'Etat dans le cadre de l'AAP Diversification revêt un caractère essentiel pour l'entreprise dans l'optique de maintenir son niveau de performance sur le secteur automobile tout en diversifiant son activité. L'objectif pour l'entreprise est de trouver de nouveaux leviers croissance tels que le secteur aéronautique, avec des clients comme Safran, Thalès ou encore Dassault. En particulier, Hydro Leduc doit réaliser ce programme d'investissement afin de pouvoir répondre aux besoins de certains partenariats, comme celui conclu avec Airbus pour collaborer dans la fabrication des sièges passagers ou encore celui avec Safran s'agissant de la fabrication de nouveaux vérins de sécurité à destination du secteur aéronautique.

Entreprise Streit Mécanique (projet A2MD - France Relance ; projet PS2025 - France 2030)

Région Bourgogne-Franche-Comté

L'entreprise Streit Mécanique (ETI, 135 salariés) est spécialisée dans le développement et la fabrication de composants mécaniques de haute technicité et de sous-ensembles multi-technologiques principalement en fonte, en acier et en aluminium pour le secteur automobile, et plus particulièrement en lien avec la motorisation thermique (turbocompresseur) qui constituait 70% de son CA en 2021. Dès 2020, l'entreprise a pris le tournant de la transition vers l'électrique en se positionnant sur de nouveaux marchés. A cette fin, elle a été accompagnée par l'Etat dans ses différents projets de modernisation et de diversification des lignes de production. Une fois les projets finalisés, l'entreprise sera en capacité de produire de nouvelles pièces pour de nouveaux marchés : les poids lourds (nouveau modèle Tesla), les véhicules électriques, l'agriculture (JOHN DEERE) . Concrètement, les pièces s'intégreront dans la partie moteur/Powertrain du véhicules et seront caractérisées par d'importantes dimensions (jusqu'à 1 mètre voir plus contre quelques centimètres ou dizaines de centimètres auparavant) et des poids plus grands que les pièces déjà produites par STREIT (jusqu'à 100 kg contre 10 kg en moyenne aujourd'hui).

Le groupe Savoy (chef de file du consortium pour le Projet H3BIKE – France Relance)

Région Auvergne Rhône-Alpes

Le groupe Savoy est un équipementier automobile de rang 1 spécialisé dans la production de composants automobile en partie liée aux motorisations thermiques, et maîtrisant des savoir-faire de la mécatronique, électronique, décolletage, injection plastique, robotique.

Le groupe a entrepris un projet au sein d'un consortium constitué par 4 entreprises de la Vallée de l'Arve, afin de capitaliser les compétences des décolleteurs en proposant une diversification vers la filière cycle et en particulier VAE : Vélos à Assistance Electrique. Le projet couvre l'ensemble de la chaîne de valeur depuis la conception-fabrication de certains composants et sous-ensemble à haute valeur ajoutée jusqu'à l'assemblage de vélos complets. L'innovation technologique proposée concerne la chaîne de transmission au travers d'une boîte automatique pilotée intelligente proposant un nouvel usage particulièrement pertinent sur le marché urbain visé

Le projet a abouti en 2023, avec la présentation du vélo à Eurobike et une production en série prévue en 2024.

L'appel à projet Invest 2023

Accompagner dans la durée les besoins de transformations profondes et rapides de la filière automobile

La filière automobile française fait face à des défis majeurs : la fin de la vente des véhicules thermiques programmée en 2035 accélère la mutation de cette industrie, dans un contexte marqué par une succession de crises. Pour réussir cette transformation fondamentale et en saisir les nouvelles opportunités, la filière doit investir rapidement et massivement dans les nouvelles chaînes de valeur du véhicule de demain et de ses composants stratégiques, ainsi que dans la diversification et la modernisation d'une partie de son tissu industriel.

C'est dans cette optique que le Gouvernement a confié à la Direction générale des Entreprises (DGE) le pilotage de l'appel à projets (AAP) « Soutien aux projets d'investissements pour produire en France les véhicules routiers de demain et leurs composants » de France 2030 opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance et doté d'un budget de 900 millions d'euros sur la période 2023-2026. Cette initiative s'adresse à tous les acteurs du secteur et vise à amplifier les mesures déjà engagées pour soutenir la filière, en particulier les premiers appels à projets destinés à la diversification des sous-traitants, lancés en 2022 dans le cadre de France 2030. Par ailleurs, la performance environnementale des projets sera désormais prise en compte avec un haut degré d'exigence, une innovation majeure par rapport aux dispositifs précédents.

Son objectif est d'avoir un effet incitatif majeur sur les efforts d'investissements et de développement de la filière automobile entre 2023 et 2026 pour :

- **Produire en France, à l'horizon 2030, au moins 2 millions de véhicules électriques** par an ;
- **Maîtriser la conception et l'industrialisation des composants** du véhicule de demain ;
- **Accélérer les investissements de modernisation et de diversification des sous-traitants** et faire émerger un tissu industriel amont compétitif, décarboné, innovant, résilient, ancré dans les territoires et créateurs d'emplois d'avenir.

Cet AAP vise à couvrir l'ensemble des besoins industriels de la filière et de ses acteurs – constructeurs, sous-traitants, acteurs émergents – et comporte cinq volets :

- Volet 1 : Développement et assemblage des véhicules de demain ;
- Volet 2 : Production des principaux composants et équipements du véhicule de demain ;
- Volet 3 : Production des infrastructures de recharge et d'avitaillement pour les véhicules électriques à batterie et à hydrogène ;
- Volet 4 : Diversification des sous-traitants automobile vers de nouveaux secteurs
- Volet 5 : Amélioration de la performance environnementale des procédés et sites de production (ex. projets de décarbonation, économie circulaire, etc.)

Les chiffres clés du premier groupe de lauréats :

107 M€

d'aides de l'État au total

49

Nouveaux projets lauréats

577 M€

d'investissements
productifs au total

38% de PME

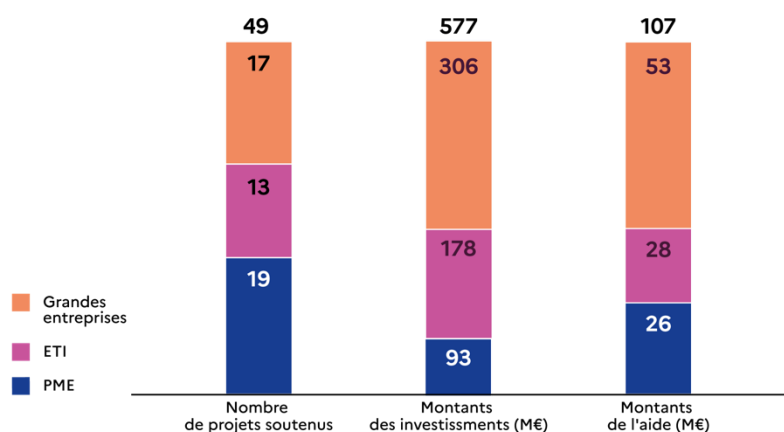
parmi les lauréats

Bilan de la première annonce des lauréats à la première relève de l'appel à projets « Soutien aux projets d'investissements pour produire en France les véhicules routiers de demain et leurs composants » de France 2030

49 projets lauréats ont été annoncés pour la première relève de l'AAP. Ils représentent plus de 577M€ d'investissements industriels, soutenus pour près de 107M€ d'investissement public :

- **PME** : 19 projets lauréats, soutenus à hauteur de 26M€ pour près de 93 M€ d'investissements productifs ;
- **ETI** : 13 projets lauréats, soutenus à hauteur de 28M€ pour plus de 177M€ d'investissements productifs ;
- **Grandes entreprises** : 17 projets lauréats, soutenus à hauteur de 53M€ pour plus de 306 M€ d'investissements productifs.

Répartition par type d'entreprises



En termes d'efficacité, **l'appel à projet a constitué un soutien significatif à l'investissement industriel avec un effet de levier de plus de 5 sur l'investissement** (1 euro d'aide a soutenu plus de 5 euros d'investissement productif) pour l'ensemble des entreprises, et un effet de levier renforcé pour les projets d'envergure des grandes entreprises porté à plus de 6 (53 M€ d'aide induisant 306 M€ d'investissements).

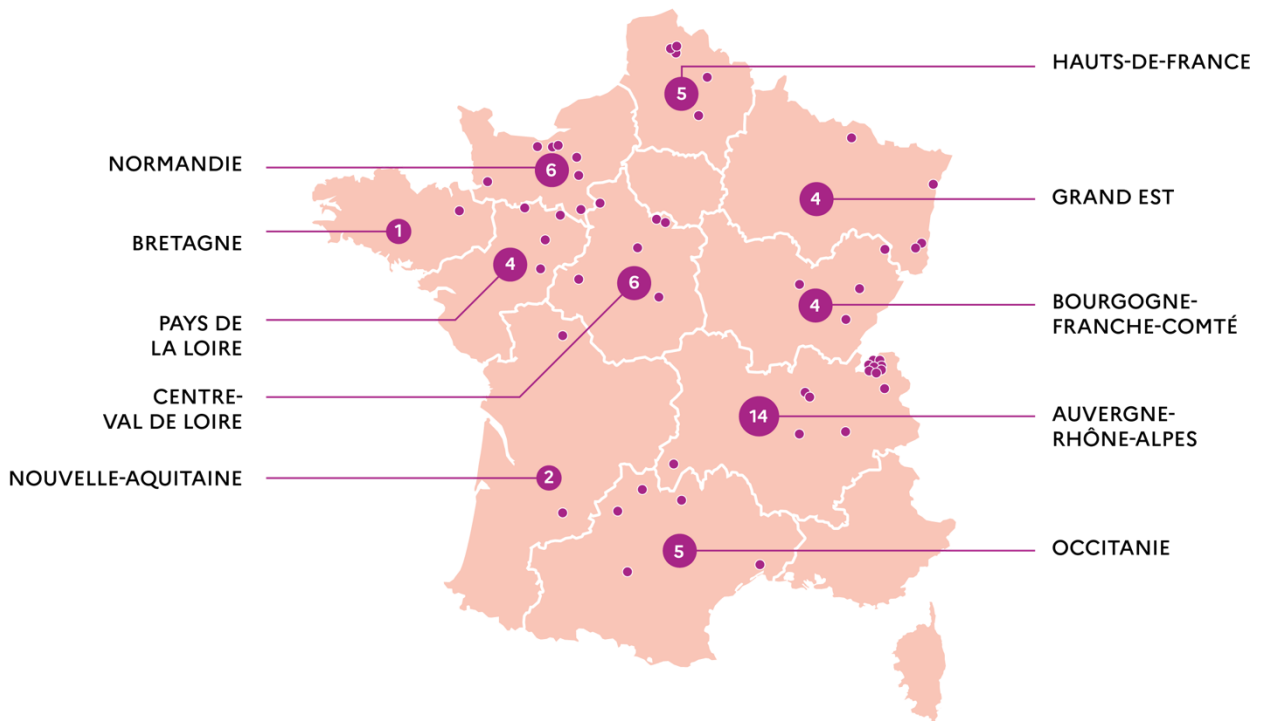
Les investissements se sont concentrés en priorité sur le volet 2 de cet AAP concernant l'industrialisation des principaux composants et équipements du véhicule de demain. Ce volet regroupe 38 des 49 projets lauréats et concentre plus de 87% des investissements.

Le volet 1 sur le développement et l'assemblage des véhicules de demain (zéro-émissions) regroupe 6 projets lauréats pour un montant d'investissement de 47M€.

Le volet 5 suit avec 3 projets lauréats visant spécifiquement à l'amélioration de la performance environnementale des procédés et sites de production, pour un montant d'investissement de plus de 17M€.

- Enfin, les volet 3 et 4 ont tous deux un seul projet lauréat concernant respectivement la production des infrastructures de recharge et d'avitaillement pour les véhicules électriques à batterie et à hydrogène, ainsi que la diversification des sous-traitants automobiles vers de nouveaux secteurs (hors auto).

Carte des projets par région



Liste lauréats AAP Invest de soutien à l'investissement France 2030

Projet EcoPrécision26 – Volet 2

DEMIDEC – PME

Région Auvergne Rhône-Alpes

DEMIDEC, basée à Marignier (74), est une entreprise de décolletage. Le projet de l'entreprise DEMIDEC vise à diversifier son activité dans la production de composants de connectique, d'équipements pour les lignes d'assemblage de véhicules électriques et d'accessoires médicaux.

Projet MODERNISATION – Volet 2

Palumbo industries – PME

Région Auvergne Rhône-Alpes

Palumbo industries, basée à Vougy (74) est spécialisée dans l'usinage de profilés en acier et aluminium. Le projet vise à investir et développer des procédés d'usinage en vue de produire des composants aluminium pour les packs batteries.

Projet LEMAN e-Power – Volet 2

LEMAN Industries France – ETI

Région Auvergne Rhône-Alpes

LEMAN Industries, basée à Marignier (74) est spécialisée en découpe de pièces métalliques, l'injection thermoplastique, le moulage et surmoulage, la réalisation et l'assemblage de pièces métalloplastiques et mécatroniques.

Le projet consiste en la création d'une nouvelle ligne de mécatronique pour la fabrication de produits de connectique de puissance adaptée aux exigences de l'hybride et de l'électrique.

Projet DIV H2&VAE – Volet 2

ARCOM INDUSTRIES – ETI

Région Auvergne Rhône-Alpes

ARCOM INDUSTRIES basée à Saint-Pierre-en-Faucigny (74) est spécialisée dans l'usinage de pièces et l'assemblage de composants mécaniques complexes de grandes précisions pour des secteurs stratégiques tels que l'automobile, l'aéronautique, le spatial ou encore le médical. Le projet vise à accélérer la transformation de ARCOM Industries vers le marché des composants entrant dans la conception des véhicules bas carbone.

Projet EV Power Clip – Volet 2

ARAYMOND France – GE

Région Auvergne Rhône-Alpes

ARAYMOND France, basée à Saint Egrève (38) est experte dans la conception et la réalisation d'éléments de fixation, de collage et de connexion pour l'automobile.

Le projet porte sur le développement, la production et la commercialisation de solutions de connexion/fixation innovantes de composants spécifiques aux batteries et chaînes de tractions électriques et sur l'adaptation des process de fabrication.

Projet eTRAC – Volet 1

AUTEC/EUROPE SERVICE – ETI

Région Auvergne Rhône-Alpes

AUTEC/ Europe Service basée à Aurillac (15) est une entreprise de prestation de services et un fabricant de matériels pour le nettoyage et l'entretien des voiries. Le projet consiste à développer dans le Cantal un véhicule utilitaire léger et compact à motorisation électrique (eTRAC) ou hydrogène (hyTRAC), véritable outil de travail au quotidien qui participera à la nécessaire décarbonation des centres urbains de la France.

Projet MOTELEC – Volet 2

PERNAT Emile France – ETI

Région Auvergne Rhône-Alpes

PERNAT EMILE, basée à Marignier (74) est une entreprise de décolletage, équipementier de premier rang pour l'automobile, l'aéronautique, la défense et l'industrie. Le projet consiste au développement et l'industrialisation de composants de moteurs électriques pour les constructeurs français.

Projet SYMBIOSTACK – Volet 2

SIS INDUSTRIE – PME

Région Auvergne Rhône-Alpes

SIS INDUSTRIE, basée à Sallanches (74), est spécialisée dans le décolletage et réalise des pièces de caractéristiques techniques très variées principalement destinées à l'aéronautique, au traitement de l'eau, à l'agro-alimentaire, au médical et à l'industrie pétrolière. Le projet vise la production de plusieurs composants entrant dans l'assemblage du StackPack® de SYMBIO.

Projet VERTHYPAC – Volet 2

TECHNIQUES SURFACES ANDREZIEUX/HEF – ETI

Région Auvergne Rhône-Alpes

TECHNIQUES SURFACES ANDREZIEUX basée à Andrézieux-Bouthéon (42) est une entreprise du groupe HEF et réalise une gamme étendue de traitements de surface à façon. Le projet porte sur la réalisation d'une usine pilote pour l'accélération de la production et la mise sur le marché de revêtements couches minces pour plaques bipolaires, composants clés des piles à combustibles nécessaires à la mobilité hydrogène de demain.

Projet COUPE DURABLE – Volet 2

Entreprise DALCOUPE – PME

Région Auvergne Rhône-Alpes

DALCOUPE, basée à Chanas (38) est une entreprise de découpe et parachèvement de base de tubes, barres et profils. Le projet consiste à augmenter les capacités de production et de se doter des moyens innovants qui permettront de réaliser de nouvelles pièces plus techniques à destination des véhicules électriques et hydrogènes.

Projet ARDEXH2 – Volet 2

ARDEX – PME

Région Auvergne Rhône-Alpes

ARDEX, basée à Cluses (74) est une entreprise d'usinage de pièces pour véhicules industriels, le ferroviaire et la connectique. Le projet consiste à assurer la diversification de son activité vers la fabrication de composants dédiés à la production de motorisations bas carbone et diminuer les applications thermiques classiques.

Projet FR INTEGRATION – Volet 4

SWISSTOOLS – PME

Région Auvergne Rhône-Alpes

SWISSTOOLS basée à Marnaz (74) est une entreprise de décolletage majoritairement dédiée à la production de pièces entrant dans la fabrication de moteurs thermiques ou pour les systèmes de suralimentation tels que les turbos. Le projet porte sur l'évolution des process afin de répondre aux exigences liées au marchés de diversification dans les applications de mobilité électriques du marché du loisir.

Projet EFI_ECOPLQE – Volet 2

EFI – GE

Région Auvergne Rhône-Alpes

EFI, basée à Beynost (01), est une entreprise spécialisée dans la production de composants mécatroniques pour l'industrie automobile. Le projet porte sur la transformation du site de production et de R&D de Beynost en centre éco-responsable de performance, d'innovation et d'excellence.

Projet SNM – Volet 2

Savoie Rectification – PME

Région Auvergne Rhône-Alpes

Savoie Rectification, basée à Scionzier (74), est spécialisée dans la rectification cylindrique, centerless et plane d'ultra haute précision. Le projet vise à augmenter les capacités en investissant dans de nouveaux équipements de production et de contrôle pour diversifier l'activité vers d'autres marchés automobiles, notamment les véhicules électriques.

Projet « RB E-mob » – Volet 2

R.BOURGEOIS – ETI

Région Bourgogne-Franche-Comté

L'entreprise R.Bourgeois est spécialisée dans la production de circuits magnétiques, rotors et stators pour les industries du moteur électrique, des générateurs et des transformateurs. Le projet RB E-mob a pour objectif d'augmenter les capacités de production de l'entreprise, et ainsi répondre aux besoins de la filière automobile en pleine croissance l'électrification des véhicules, tout en adaptant son outil industriel au haut niveau de technicité exigé sur ce type de pièces pour la traction électrique.

Projet « SAPSAT » – Volet 2

ADHEX Technologies – ETI

Région Bourgogne-Franche-Comté

Adhex Technologies est une ETI basée à Chenôve spécialisée dans la conception, la fabrication et la transformation d'adhésifs techniques, à destination des secteurs de l'Automobile, de la Santé et de l'Industrie. Le projet SAPSAT vise à fournir des composants et des procédés de montages innovants aux constructeurs automobiles en attente de solutions sur les sujets des batteries électriques, des étanchéités de portières et des protections de carrosserie.

Projet « SABTHEVENIN 2030 » – Volet 2

SAB THEVENIN – ETI

Région Bourgogne-Franche-Comté

L'entreprise SAB Thevenin est spécialisée dans la fonderie aluminium sous-pression. Elle est historiquement dépendante de la filière automobile et plus particulièrement du groupe motopropulseur. Le projet SABTHEVENIN 2030 rentre pleinement dans cette démarche. Il vise à permettre la production de nouvelles pièces plus importantes et spécifiques aux véhicules de demain via l'extension du bâtiment principal actuel et l'acquisition de 6 nouvelles presses de gros tonnage.

Projet « GFF 2030 » – Volet 2

GESTAMP – Grande entreprise

Région Bourgogne-Franche-Comté

Gestamp Ronchamp est spécialisée dans la conception, le développement et la fabrication d'un large panel de composants métalliques pour les grands constructeurs automobiles. Dans un contexte de forte mutation de la filière automobile et d'enjeux environnementaux majeurs, le projet d'investissements de Gestamp Ronchamp vise à créer les moyens capacitaires pour être en mesure de fabriquer les composants des véhicules de demain, tout en optimisant sa compétitivité (modernisation, digitalisation et robotisation des moyens).

Projet EC-Gen5– Volet 2

Sanden Manufacturing Europe SAS - GE

Région Bretagne

Sanden Manufacturing Europe fabrique des compresseurs de climatisation. Cette filiale française du groupe Sanden, groupe international japonais expert des systèmes thermiques dédiés à l'automobile, est basée à Tinténiac (35). L'objectif du projet est le développement et l'investissement dans des moyens de production compétitifs de compresseurs de climatisation nouvelle génération. Ces compresseurs seront au cœur de la gestion thermique globale des véhicules routiers de demain.

Projet « PEPSE² » – Volet 2

ELVIA Puiseaux (BREE) - ETI

Région Centre-Val de Loire

Le site ELVIA de Puiseaux (BREE) réalise des circuits imprimés (PCB) pour les secteurs de l'automobile, des télécommunications et de l'industrie.

Le projet PEPSE² vise à développer de nouvelles technologies et capacités de production dans le cadre de la décarbonation de l'industrie automobile. Le projet est axé sur la mise en œuvre de circuits chauffants thermorégulés permettant de gérer la température des batteries pendant les phases de charge, de stockage, et de contrôler l'état de celles-ci au moyen de circuits imprimés de grandes dimensions.

Projet « MSL2023 » – Volet 2

ALL Circuits – MSL Circuits - GE

Région Centre-Val de Loire

ALL Circuits est un sous-traitant français de fabrication multisectorielle de cartes électroniques, offrant des solutions qui vont de la conception à la livraison.

Le projet MSL2023 vise à la mise en place d'une ligne de production de cartes électroniques et d'un ilot de finition sur le site de MSL Circuits afin d'alimenter le marché de l'automobile de demain. Le projet permettra également au site de modifier et d'optimiser ses sources d'énergie pour réduire son empreinte carbone.

Projet « Plan de transformation PARKER HANNIFIN Vierzon » – Volet 2

PARKER HANNIFIN MANUFACTURING France - GE

Région Centre-Val de Loire

Parker Hannifin est spécialisé dans la conception, la fabrication et l'assemblage de pompes et moteurs hydrauliques. Le plan de transformation du site vise à étendre sa gamme de produits équipant des véhicules industriels et de chantier lié aux moteurs électriques et à adapter l'outil industriel pour en assurer la production. Les investissements permettront de moderniser son parc machines et d'augmenter ses capacités de production pour rester leader sur son marché.

Projet « EV TURN » – Volet 2

SKF France – GE

Région Centre-Val de Loire

Le site de Saint-Cyr-sur-Loire de SKF fabrique des roulements et présente la caractéristique unique de pouvoir intégrer l'ensemble de la chaîne de valeur de la conception jusqu'à l'expédition. Les produits fabriqués trouvent leurs applications dans le secteur automobile et l'industrie manufacturière. Le projet EV TURN a pour principal objectif d'accélérer le virage du site vers la mobilité électrique en lui permettant de fabriquer de nouveaux roulements rigides à billes mieux adaptés à la nouvelle génération de moteurs pour véhicules électriques.

Projet « GFF 2030 » – Volet 2

SOFEDIT GESTAMP – GE

Régions Normandie, Centre-Val de Loire et Hauts-de-France

SOFEDIT (filiale du groupe Gestamp Automoción, équipementier automobile leader mondial de l'emboutissage à chaud) est spécialisée dans la conception, le développement et la fabrication d'un large panel de composants métalliques pour des grands constructeurs automobiles. Le projet d'investissements productifs des 3 sites de SOFEDIT a pour principaux objectifs de moderniser les outils

de production grâce à la digitalisation et la robotisation des moyens, et de créer les moyens capacitaires pour être en mesure de fabriquer les composants des véhicules de demain sur le territoire français.

Projet « VALEO NLR 2030 : La Voiture de Demain et l'Usine de Demain » – Volet 2

VALEO SYSTEMES THERMIQUES SAS – GE

Région Centre-Val de Loire

Le site VALEO de Nogent-le-Rotrou est spécialisé dans la fabrication de systèmes de climatisation et de capteurs ultrason destinés aux principaux constructeurs automobiles mondiaux. Le projet VALEO NLR 2030 consistera à fabriquer les composants du véhicule de demain (nouvelles gammes de capteurs à ultrasons ; boîtiers injection plastique multifonctions, cartes électroniques.) dans un site efficient en matière d'énergie, avec un processus propre et décarboné.

Projet Edrive – Volet 2

Punch Powerglide Strasbourg SAS- ETI

Région Grand-Est

L'entreprise PUNCH Powerglide Strasbourg est spécialisée dans la conception et la fabrication de boîtes de vitesses automatiques et de composants automobiles. Elle doit s'adapter aux contraintes spécifiques des nouveaux produits résultant de l'évolution des systèmes de propulsion. Le projet consiste donc au changement complet du parc machines pour réaliser, en grande série, des trains d'engrenages de grandes tailles pour les VE. Un MES (Manufacturing Execution System) de dernière génération sera également implémenté sur le site.

Projet ECAR SNN – Volet 5

Setforge Near Net – GE

Région Grand-Est

SETFORGE NEAR NET est une entreprise spécialisée dans la forge à froid pour les grandes séries à destination du marché de l'automobile. A travers ce projet, l'entreprise vise l'amélioration des performances environnemental des procédés et l'augmentation du capacitaire pour la production en France des composants du véhicule électrique pour des constructeurs majeurs. Ce projet aura un impact significatif sur la réduction des émissions de GES du site de Hagondange (réduction des consommations d'énergie et des déchets).

Projet PAVD – Volet 2

PLASTIQUES POPPELMANN France – ETI

Région Grand-Est

PLASTIQUES POPPELMANN France est un de sites du groupe POPPELMANN, fabricant leader de l'industrie de transformation des matières plastiques. Le projet consiste en la conception et la

fabrication de pièces allégées pour l'automobile : des couvercles pour l'électronique de commande des batteries électriques ainsi que des traverses intérieures de cockpits. Le gain moyen de poids sera sur ces composants sera de l'ordre de 30%.

Projet CLEARGARDNEXGEN – Volet 2

Plastrance – PME

Région Grand-Est

La société Plastrance fabrique des vitrages en polycarbonate (plus léger que le verre) pour le véhicule du maintien de l'ordre. Elle souhaite développer une solution industrielle innovante et de rupture pour équiper les véhicules électriques du grand public et répondre à l'enjeu de réduction du poids au service de l'autonomie, tout en offrant les meilleures performances visuelles et de résistance.

Projet 2AIFA F2030 – Volet 2

DELVIATEK – PME

Région Hauts-de-France

Douvrin (Pas-de-Calais)

DELVIATEK est spécialisé dans le développement et la production de nouvelles applications dans le secteur des véhicules électriques, centrées autour de la batterie, en s'appuyant sur des acteurs industriels reconnus en vue de répondre aux enjeux technologiques de cette nouvelle filière. Le projet a pour objectif de produire des ensembles appelés « support busbar » assemblés pour les futures batteries des Gigafactory et notamment d'ACC.

Projet GTVED – Volet 2

DANA Thermal products – GE

Région Hauts-de-France

L'usine DANA de Guiscard est un sous-traitant automobile de rang 1 et 2. Le site produit des échangeurs thermiques pour l'automobile, principalement destinés aux véhicules thermiques. Le projet a pour objectif de créer un Centre technique R&D Europe destiné à améliorer la gestion thermique des véhicules électriques de demain. Il intégrera une nouvelle équipe d'ingénierie, un banc d'essai système et une école « Manufacturing excellence ».

Projet JV bac batteries – Volet 2

MINTH ELECTRICITY TECHNOLOGY - GE

Région Hauts-de-France

MINTH ELECTRICITY TECHNOLOGY est une co-entreprise créée par les groupes RENAULT et MINTH. Le projet a pour objectif de produire en France (Ruitz) des bacs batterie destinés aux véhicules électriques.

Projet Mobilité légère – Volet 2

MOV'NTEC – PME

Région Hauts-de-France

MOV'NTEC fabrique et assemble des solutions sur-mesure dans le domaine de l'électromobilité, de l'industrie et de l'énergie.

Le projet a pour but de développer et d'industrialiser une motorisation synchro-réductante « éco fabriquée en France » destinée à un ensemble d'applications (véhicules intermédiaire) nécessitant une puissance entre 200 et 5000 W mécanique et, à terme, une extension à 10 KW.

Le projet EcoCars Boost – Volet 1

LORMAUTO SAS – PME

Région Normandie

Lormauto est un constructeur automobile créé en 2020 pour développer et exploiter des véhicules électriques à faible empreinte environnementale. L'entreprise convertit des Twingo 1 en les électrifiant (retrofit) et en les modernisant. Le projet EcoCars Boost va permettre à Lormauto d'accélérer le déploiement de ses capacités de production et ainsi d'être en capacité de répondre à la demande du marché, grâce à la standardisation de la démarche de création d'unités de production et à l'accélération du développement de la plateforme numérique de supervision des véhicules.

Projet HS2E – Volet 2

CALIP NORMANDIE – PME

Région Normandie

Calip Group est expert en usinage et assemblage d'ensembles et de sous-ensembles mécaniques pour l'industrie de pointe, du design produit à la livraison d'un équipement fini.

Le projet HS2E vise à positionner Calip Normandie sur les nouveaux marchés du véhicule du futur concernant la pile à combustible, le réservoir à hydrogène haute pression et la batterie.

Projet VUE – Volet 2

SOCIETE NOISEENNE D'OUTILLAGE DE PRESSE (SNOP) - GE

Région Normandie

L'activité de SNOP porte sur le développement et l'industrialisation de pièces embouties, assemblées et profilées de caisse en blanc. Le projet VUE SNOP vise à industrialiser et à produire en Normandie les composants volumineux de la caisse en blanc, du soubassement et du pack batteries pour un futur véhicule assemblé en France.

SMART ELECTRIFHy – Volet 2

JEAN CHEREAU SAS – ETI

Région Normandie

L'entreprise Chereau, implantée dans la Manche, conçoit et fabrique des semi-remorques et carrosseries frigorifiques pour poids-lourds. Elle doit répondre au besoin de passer du froid diesel au froid électrique. Le projet SMART ELECTRIFHy va accélérer les efforts de R&D et d'investissements afin de développer des solutions de semi-remorques frigorifiques décarbonées et adaptées aux enjeux de nouveaux porteurs et tracteurs électriques.

Projet e-VM3 – Volet 2

Knorr-Bremse Systèmes pour Véhicules Utilitaires France – ETI

Région Normandie

Le groupe Knorr Bremse est positionné sur les systèmes de freinage pour véhicules commerciaux, sa clientèle comprenant notamment les grands constructeurs de camions et de bus à l'échelle mondiale. Le site de Lisieux est le centre de compétences pour les gammes de freinage Compresseurs et Actionneurs. Le projet e-VM3 va contribuer à concevoir et à industrialiser la troisième génération de compresseurs électriques destinés aux bus et camions électriques / hydrogène de demain en proposant une gamme à la pointe de l'innovation.

Projet « FUTÉ » - Volet 1

GOUPIL INDUSTRIE – GE

Région Nouvelle-Aquitaine

GOUPIL INDUSTRIE est une entreprise située dans le Lot-et-Garonne spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de véhicules utilitaires légers 100% électriques. Le projet « FUTÉ », soutenu par France 2030, consiste à concevoir et développer deux nouveaux véhicules électriques qui embarqueront des technologies innovantes pour le segment : systèmes de sécurité active, matériaux vertueux pour assurer la recyclabilité du produit, autonomie renforcée, protection contre les cyberattaques.

Projet « FP BAT PROD 86 » – Volet 2

FORSEE POWER – GE

Région Nouvelle-Aquitaine

FORSEE POWER est une entreprise française qui conçoit et assemble des pack batteries destinés à l'électromobilité, principalement pour les bus et camions, véhicules off road et véhicules légers. Le projet « FP BAT PROD 86 », consiste à concevoir et installer une nouvelle ligne d'assemblage de packs batteries dans son usine du Poitou, plus flexible et plus capacitaire, pour répondre à la demande du marché européen. L'investissement contribuera à structurer la filière batteries en France.

Projet ECO1-EXPLORER – Volet 1

Electric Motion – PME

Région Occitanie

L'entreprise Electric Motion, basée dans l'hérault, est spécialisée dans l'ingénierie, la production et la commercialisation de motos électriques. Son activité est principalement orientée vers l'exportation. Le projet ECO1-EXPLORER va permettre d'augmenter sa capacité de production et de doubler son effectif d'ici 5 ans

Projet Twinswheel – Volet 1

Soben – PME

Région Occitanie

Soben est une entreprise lotoise proposant des amortisseurs sur mesure et des robots mobiles pour la logistique urbaine (droïdes). L'entreprise est la seule en France, autorisée à déployer des robots autonomes mobiles en ville. Le projet Twinswheel concerne la création d'une usine lui permettant d'intensifier la production des robots.

Projet W1 – Volet 1

Motowatt – PME

Région Occitanie

Motowatt est une entreprise lotoise d'une dizaine de salariés qui fabrique des motos électriques à deux ou trois roues. Le déploiement du projet W1, prévu sur deux sites : à Dardilly concernant la R&D et la production à Figeac, va permettre à l'entreprise de devenir un acteur français dans la mobilité urbaine décarbonnée et de tripler son effectif d'ici 5 ans.

Projet « MALAN » – Volet 2

ATS Laser – PME

Région Occitanie

ATS Laser (groupe Tournié) en Aveyron est une PME de 120 salariés spécialisée en pliage et découpe de plaques ou tôles en acier pour la fabrication de poutres reconstituées soudées, répartie pour ses activités sur deux sites en Occitanie. Le projet « MALAN » va permettre de regrouper les activités et d'intensifier la production sur un seul site, en créant une usine industrie 4.0.

Projet EV-Powerfab – Volet 3

CIRTEM SAS – PME

Région Occitanie

L'entreprise développe et fabrique en Haute-Garonne des convertisseurs de puissance innovants équipant des véhicules électriques. Le projet EV-Powerfab va permettre à l'entreprise d'accélérer très

fortement son marché sur la logistique du dernier kilomètre grâce à son expertise en électronique de puissance depuis 1988 et une équipe d'une vingtaine d'ingénieurs en R&D.

Projet ELECTRIC LASER – Volet 2

Sumca – PME

Région Pays de la Loire

SUMCA est spécialisée dans la conception et la fourniture d'outillage de haute précision pour de nombreux secteurs (automobile, aéronautique, industrie). Son savoir-faire repose sur la maîtrise de l'usinage haute précision de matériaux durs et lui permet d'aboutir à une production adaptée aux attentes de chaque client. Le projet vise à développer une nouvelle technologie d'usage laser remplaçant la technologie de l'usinage grande vitesse. Ceci permettra d'accompagner les besoins de ses nouveaux marchés comme l'hydrogène.

Projet 0CrVI2025 – Volet 5

SARREL - ETI

Région Pays de la Loire

SARREL a pour activité la métallisation par voie électrolytique (chromage) et la peinture de pièces plastiques de décor pour l'automobile. Les productions de SARREL s'intègrent dans des fonctions complètes (volant, console, planche de bord, panneau de porte, calandre, etc.) développées par des équipementiers automobiles. Le projet vise à développer une technologie de chromage plus respectueuse de l'environnement en réduisant l'emploi de produits chimiques tout en répondant aux spécifications des donneurs d'ordre.

Projet DEVELEC 2030 – Volet 2

Devillé - ETI

Région Pays de la Loire

La société Devillé Automotive Safety Components est une filiale du groupe familial Devillé, spécialisée dans la conception et la fabrication de pièces et sous-ensembles liés à la sécurité passive (renvois de ceintures, airbags, colonnes de direction, freinage).

Deville accélère ses investissements dans des outils de productions innovants et flexibles pour répondre plus efficacement aux exigences des clients liées aux évolutions technologiques du secteur et au renforcement de l'exigence de développement durable.

Projet V_T19_Inv2023 – Volet 2

Valeo Systèmes Thermiques - GE

Région Pays de la Loire

Valeo est un équipementier leader qui possède plusieurs sites de production en Pays de Loire. L'activité Systèmes Thermiques est spécialisée principalement dans le refroidissement des moteurs thermiques.

Le projet vise à capitaliser sur le savoir-faire en matière d'activité de refroidissement pour développer des produits adaptés aux exigences des véhicules électriques, mais aussi de produits d'autres secteurs d'activité.

L'appel à projets « CORAM 2022 »

Accélérer l'innovation dans la filière automobile et créer une offre souveraine de briques technologiques pour le véhicule de demain

La prochaine décennie va marquer un tournant majeur pour la filière automobile française qui doit accomplir une mutation sans précédent pour produire le véhicule de demain. Ce véhicule sera électrique, automatisé, connecté, et vertueux sur un plan environnemental. Cette transition vers une industrie, des concepts et des usages de la mobilité profondément transformés nécessite des investissements massifs en recherche et développement.

L'appel à projets « CORAM 2022 » (Comité d'Orientation pour la recherche automobile et mobilité) a ainsi pris la suite du CORAM 2021 pour inciter de façon transverse l'ensemble de la chaîne de valeur automobile à lancer les projets d'innovation qui permettront d'accélérer la transition vers le véhicule de demain.

Le CORAM 2022, qui était ouvert du 18 mars au 8 novembre 2022 avec deux relèves, visait à soutenir les projets de recherche et d'innovation relatifs à des technologies, services et/ou solutions ambitieuses et innovantes en matière de mobilité sur les axes suivants : véhicule électrique et sa chaîne de valeur, véhicule hydrogène, matériaux innovants et leur assemblage et économie circulaire, véhicules connectés et automatisés, diminution des émissions de CO₂, mobilité et services connexes.

Les chiffres clés :

33

candidatures reçues

11

projets lauréats

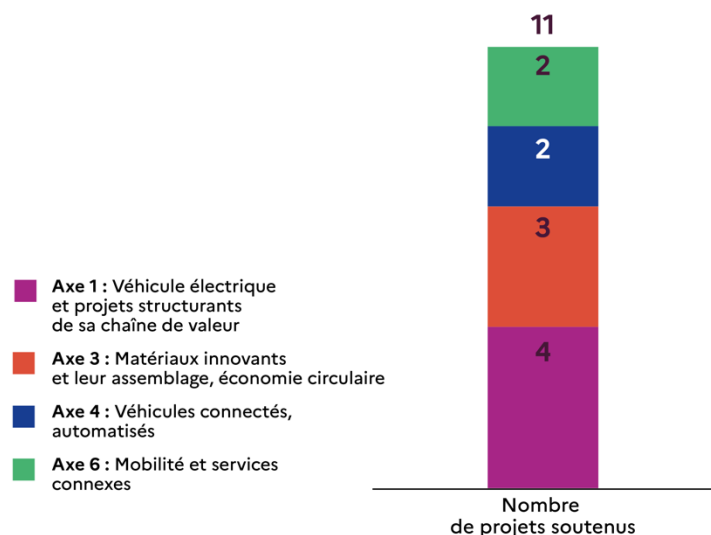
44M€

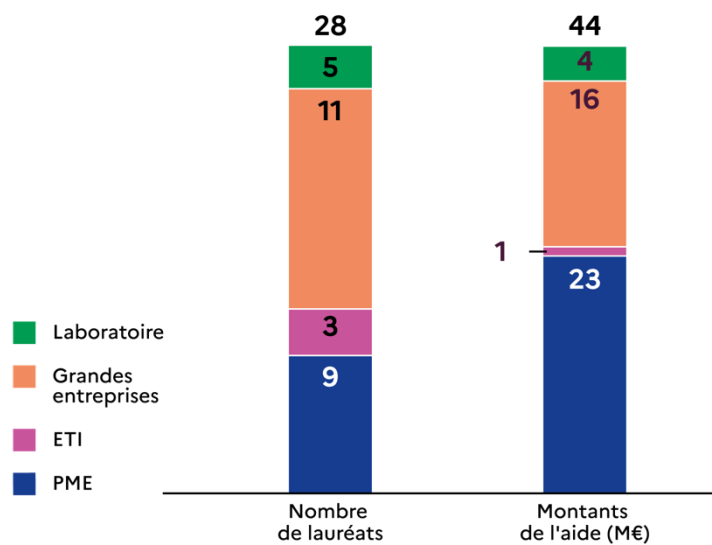
d'aides de l'État

115 M€d'investissements en recherche
et développement

L'appel à projets CORAM 2022 de France 2030, a permis de sélectionner 11 lauréats sur 33 dossiers déposés. Ces projets de recherche et développement totalisent près de 115 M€ d'investissements en recherche et développement et seront soutenus à hauteur de 44 M€ d'aides de l'État :

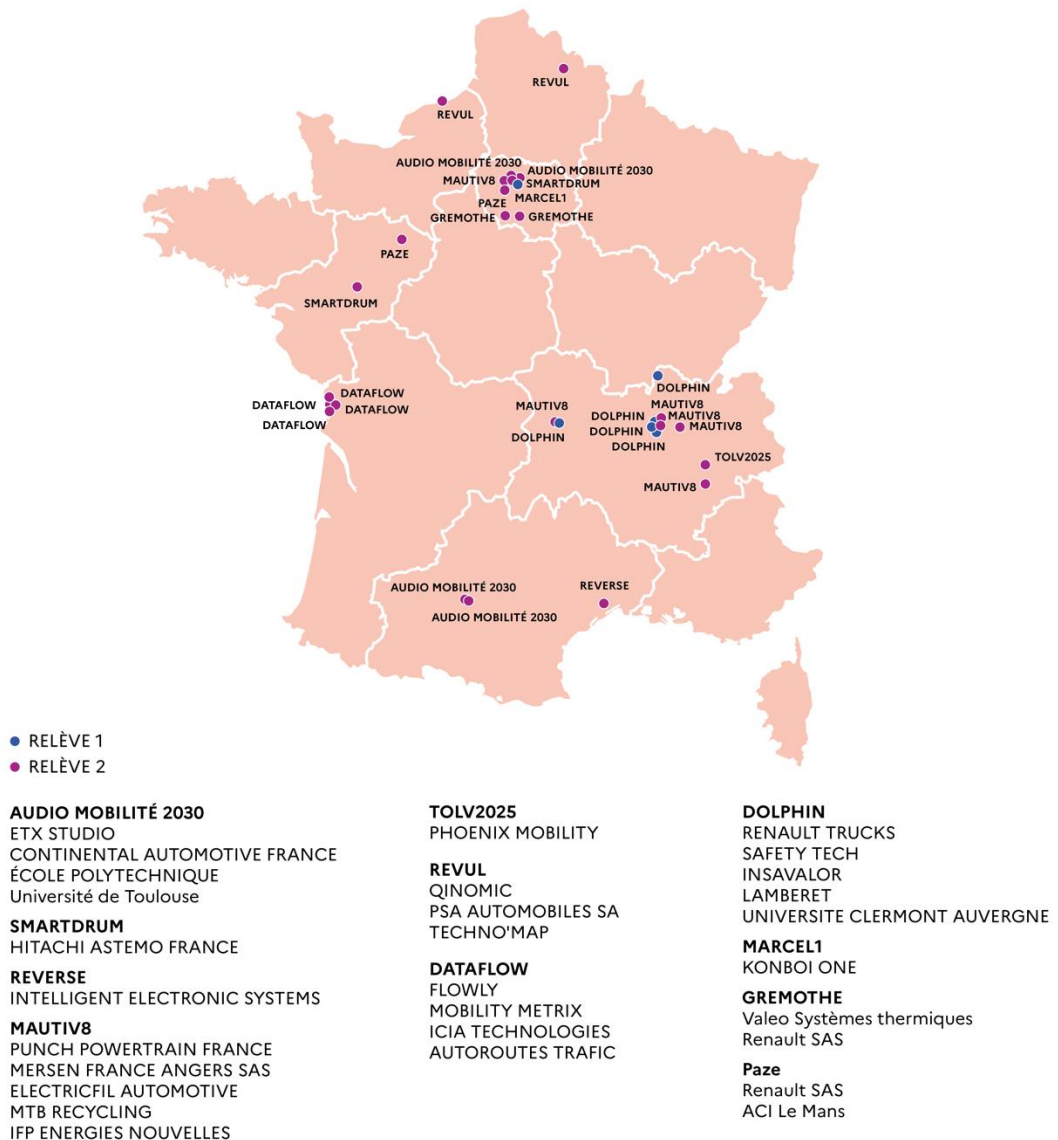
- **Les synergies** : la composition des lauréats pour le CORAM 2022 montre que la filière a intégré l'objectif collaboratif de l'appel à projets avec puisque la moitié des projets lauréats sont collaboratifs, 65% des aides bénéficiant à des projets partenariaux.
- Diverse structures sont impliquées dans les projets lauréats : 9 PME, 3 ETI, 11 GE et 5 laboratoires de recherche.
- **Les PME sont les principales bénéficiaires CORAM avec près 53% des aides obtenues.** . Les ETI et GE ont reçu 40% des aides, tandis que les laboratoires et recherche ont bénéficié de 7% des aides.





Les projets lauréats couvrent 4 thématiques principales de cet appel à projet :

- 4 projets concernent l'axe 1 du Coram sur les innovations relatives au véhicule électrique et à sa chaîne de valeur.
- 3 projets sont orientés sur l'axe 3 du Coram relatifs aux matériaux innovants et leur assemblage, et adressent des thématiques liées à l'économie circulaire
- 2 projets concernent l'axe 4 sur les véhicules connectés et automatisés
- 2 projets concernent l'axe 6 sur la mobilité et les services connexes.



Liste des lauréats CORAM 2022

Les lauréats de la première relève

Projet « MARCEL 1 »

MACHINE AUTONOME RESPONSABLE DE LA CONDUITE EN LIGNE - PME

SAINT MANDE (94) – Région Ile-de-France, Occitanie et Pays de la Loire

Konboi One est une start-up qui développe des solutions logicielles de conduite autonome à destination des poids lourds.

Le projet qui s'inscrit dans l'axe 4 du CORAM 2022 (véhicules connectés, automatisés et partagés) vise à développer un système de conduite autonome de niveau 3 pour le fret routier. L'entreprise concentre sa R&D sur le logiciel, intégrant des modules de robotique, d'intelligence artificielle ainsi que les systèmes critiques assurant la sûreté de fonctionnement des véhicules.

Projet « DOLPHIN »

INNOVATIONS POUR LES POIDS LOURDS ELECTRIQUES DE FUTURE

GENERATION – GE, laboratoires, ETI

Saint-Priest (69), Saint-Cyr-sur-Menthon (01), Brignais (69), – Auvergne Rhône-Alpes

Le projet Dolphin est porté par un consortium regroupant Renault Trucks (chef de file), Safety Tech, Insavalor, l'Université Clermont-Auvergne, l'Insa Lyon et Lamberet.

Il s'inscrit dans l'axe 1 du CORAM 2022 (véhicule électrique et sa chaîne de valeur) et vise à améliorer un certain nombre de fonctions pour poids lourds électriques : optimisation des échanges d'énergie et de l'énergie embarquée pour accroître l'autonomie, amélioration de la sécurité des usagers de la route ; amélioration du confort cabine et de la vie à bord.

Les lauréats de la deuxième relève

Projet « DATA FLOW »

PLATEFORME MULTIMODALE DE PARTAGE ET D'ANALYSE DES FLUX DE MOBILITE – PME, GE

La Rochelle (17000) – Nouvelle Aquitaine

Le projet Data Flow a été porté par un consortium regroupant trois PME (Flowly, chef de file, ICIA Technologie, et Mobility Metrix), et une grande entreprise (Autoroutes Trafic). Le projet qui s'inscrit dans l'axe 6 du CORAM 2022 (Mobilité et services connexes) vise à développer une solution d'analyse des flux « Origine Destination » des différents modes de transport à l'échelle d'un territoire. Le projet permettra d'offrir aux autorités organisatrices de la mobilité un outil en temps réel, véritable alternative aux enquêtes de mobilité statiques.

Projet « MAUTIV'8 »

ONDULEUR DE TRACTION ECO-CONCU POUR LES TRANSPORTS ROUTIERS

– GE, ETI, Labo

Clermont-Ferrand (63), Beynost (01), Angers (49), La Mure (38) Angers (49) Trept (38), Rueil-Malmaison (92), Solaize (69) – Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Ile-de-France

Le projet Mautiv'8 a été porté par un consortium regroupant Punch Powertrain France (chef de file), EFI, Mersen, MTB Recycling, et l'IFPEN. Le projet qui s'inscrit dans l'axe 1 du CORAM 2022 (véhicule électrique et sa chaîne de valeur) vise à développer un onduleur de traction éco-conçu à destination des transports routiers (VL, VUL, VU) en technologie 800V aux propriétés fortement améliorées. Il permettra une augmentation significative des densités de puissance massique et volumique par rapport à l'état de l'art.

Projet « REVUL »

RETROFIT DE VEHICULES UTILITAIRES LEGERS VERS L'ELECTRIQUE –

PME, GE

Hordain (59), Dieppe (76) – Normandie, Hauts-de-France

Le projet Revul a été porté par un consortium regroupant Qinomic (chef de file), Stellantis, et Technomap. Le projet qui s'inscrit dans l'axe 3 du CORAM 2022 (Matériaux innovants et économie circulaire) vise à concevoir une solution de conversion homologuée des véhicules utilitaires légers vers la motorisation 0 émission (électrique).

Projet « SMART DRUM »

SYSTEME DE FREINAGE INTELLIGENT POUR LE VEHICULE ELECTRIQUE– GE

Angers (49), Drancy (93) – Pays de la Loire, Ile-de-France

Le projet Smart Drum a été porté par Hitachi Astemo France, filiale du groupe Astemo qui fournit des solutions de mobilités avancées. Le projet qui s'inscrit dans l'axe 4 du CORAM 2022 (véhicules connectés, automatisés et partagés) vise à développer un système de freinage adapté aux véhicules électriques et autonomes de segment A et B, sans liquide de frein, s'adaptant plus facilement aux architectures électriques centralisées (gain de poids) et permettant d'optimiser l'autonomie des batteries.

Projet « TOLV 2025 »

KIT DE RETROFIT POUR VEHICULES UTILITAIRES LEGERS – PME

Grenoble (38) – Auvergne Rhône-Alpes

Le projet Tolv 2025 a été porté par l'entreprise Phoenix Mobility, PME spécialisée dans la conception de kits de retrofit vers l'électrique. Le projet qui s'inscrit dans l'axe 3 du CORAM 2022 (Matériaux innovants et économie circulaire) vise à concevoir un kit de retrofit compatible avec différents modèles de véhicules utilitaires légers pour favoriser l'électrification du parc automobile professionnel.

Projet « GreMoThe »

PERFORMANCE THERMIQUE DU VEHICULE ELECTRIQUE – GE

La Verrière (78) , Guyancourt(78) – Région Ile-de-France

Le projet GreMoThe a été porté par Valéo Systèmes Thermiques en partenariat avec le groupe Renault. Le projet qui s'inscrit dans l'axe 1 du CORAM 2022 (véhicule électrique et sa chaîne de valeur) vise à développer des solutions thermiques innovantes et accessibles pour les nouvelles générations de véhicules électriques.

Projet « PAZE »

REDUCTION DES PARTICULES DE FREINS– GE

Guyancourt (78) – Ile-de-France

Le projet a été porté par le groupe Renault. Le projet qui s'inscrit dans l'axe 3 du CORAM 2022 (Matériaux innovants et économie circulaire) vise à développer de nouvelles technologies à coût maîtrisé permettant de réduire de façon très significative les émissions de particules de freins.

Projet « REVERSE »

BORNES DE RECHARGE INTELLIGENTES ET ECORESPONSABLES – PME

Saint-Aunès (34) – Occitanie

Le projet a été porté par l'entreprise Intelligent Electronic Systems, acteur des solutions de recharge à l'international implanté en Occitanie. Le projet qui s'inscrit dans l'axe 1 du CORAM 2022 (véhicule électrique et sa chaîne de valeur) vise à développer une nouvelle génération de bornes de recharge écoresponsables *Made in France* ouverte, communicante, durable, et dotée de services énergétiques à la pointe.

Projet « AUDIO MOBILITE 2030 »

ASSISTANT INTELLIGENT EMBARQUE POUR UNE ECOCONDUITE SECURISEE ET FRUGALE- GE, PME, CENTRES DE RECHERCHE UNIVERSITAIRES

Paris (75), Toulouse (31), Rambouillet (78) – Occitanie, Ile-de-France

Le projet a été porté par un consortium regroupant ETX Studio (chef de file, une « newstech » française spécialisée dans l’audio et l’éditorial), Continental Automotive France, l’ANITI (Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées), et l’Ecole Polytechnique de Paris. Le projet qui s’inscrit dans l’axe 6 du CORAM 2022 (mobilité et services connexes) vise à développer une application audio embarquée qui réalisera des auto-diagnostics et rapports de maintenance du véhicule. L’assistant embarqué permettra également de faciliter l’apprentissage de l’éco-conduite.

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) de France 2030

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) de France 2030 est le dispositif mis en place afin de faire évoluer l'emploi et les compétences pour répondre aux grands enjeux de demain dans le contexte du plan France 2030. **Pour réindustrialiser notre territoire, reconquérir notre souveraineté et réussir la transition énergétique, le gouvernement s'est fixé dix objectifs et a mobilisé des fonds importants pour créer de nouvelles filières industrielles en France.** Le plan France 2030 comprend notamment l'objectif de produire 2 millions de véhicules électriques en France d'ici 2030 qui concerne pleinement l'industrie automobile. **Pour autant, l'évolution de notre économie implique à la fois d'accompagner la transition des métiers existants mais également de développer les nouvelles compétences qui s'avèreront nécessaires.**

Aussi, l'AMI CMA a pour vocation de contribuer à la formation de 400 000 personnes par an à horizon 2030 et d'un million de nouveaux diplômés d'ici 2030, à tout niveau (opérateurs, techniciens, assistants ingénieurs, master, doctorat). Un accent est notamment mis sur le domaine des STIM (science, technologie, ingénierie, mathématiques). Afin de réaliser cet objectif, des montants conséquents ont été mobilisés en dotant l'AMI CMA de 2,5Md€.

Lors de la première saison de l'AMI CMA (décembre 2021 à mars 2023), 116 projets et 59 diagnostics, assurant la formation de 3,1 millions d'apprenants, ont été financés pour un montant d'aide attribuée de 700M€. **Une nouvelle saison a débuté en mai 2023, avec un cahier des charges identique mais quelques nouveautés comme la distinction claire entre les diagnostics et les dispositifs de formation.** Les diagnostics permettent d'identifier les besoins de formation – sur un ou plusieurs niveaux, sur une ou plusieurs thématiques, sur la France entière ou dans une région particulière – et de les confronter avec l'offre de formation

existante (pour une demande maximale d'aides de 200 000€ de subventions). Les dispositifs de formation doivent être obligatoirement portés par des consortiums, regroupant des employeurs ou leurs représentants (entreprises ; donneurs d'ordre et fournisseurs ; groupements d'employeurs ; organisations professionnelles, etc.) et des organismes de formation ou d'accompagnement (universités, écoles, lycées, CFA, etc.).

Ils doivent proposer une offre de formation initiale et continue parmi les volets suivants :

- des dispositifs transversaux d'innovation et d'attractivité ;
- des voies d'excellence professionnelles et technologiques ;
- des voies d'excellence académiques ;
- des dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels.
- Ils peuvent être financés jusqu'à 70% avec une demande d'aides minimum d'un million d'euros.

Liste lauréats AMI CMA

Projet Formations à l'Électronique de puissance des Véhicules électriques (FOREP-Vé2030)

Dimension nationale

Ce projet, d'un investissement de 18M€, vise à former à l'ensemble des enjeux de l'électronique de puissance, allant de la conception à la maintenance en passant par la production. Le projet a également pour ambition de rendre les métiers liés à l'électronique de puissance attractifs. Ce projet fédère à la fois constructeurs (Renault Group, Stellantis) et de nombreux équipementiers (Michelin, Vitesco, Bosch, Valoe, Würth, EFI automotive, Marelli, ST Micro, Soitec, FIEV, ACTIA), en partenariat avec l'UIMM, l'Opco 2i ou encore l'ECE Paris.

Projet Maintenance des Véhicules Électriques à Batterie (MVEB)

Dimension nationale

Ce projet d'un investissement de 4M€, est porté par de nombreux acteurs de formation reconnus, notamment des constructeurs (Renault Group, Renault Trucks, Stellantis et Volkswagen) ainsi les 8 CMQ, OPCO Mobilités, l'ANFA et une dizaine d'autres partenaires. Ce projet a pour ambition de former des apprenants mais également des formateurs, de créer et d'animer une communauté afin de développer des outils innovants pour former à la maintenance des véhicules électriques à batterie.

Projet Réussir l'Efficiency des Mobilités d'Excellence Décarbonées (REMEDI)

Région Auvergne Rhône-Alpes

Ce projet de 21M€ vise à développer des formations en lien avec les mobilités décarbonées. Il s'agit de proposer des formations de bac-3 à bac+8 (Bac pro, BTS, BUT, cycle d'ingénieur, Master, Mastère), avec un accent mis sur la conception, la validation et la maintenance. De nombreux partenaires industriels (Renault, Renault Trucks, Schneider, Stellantis, Symbio, Valeo, Verkor, Cara, E-Totem, Greenmot, Hagger, Keba, Legrand, MCE5, Mobelec, OCEA), mais également académiques (Université Lyon 1, Ecole centrale Lyon, INSA Lyon, établissements de l'INP Grenoble et Clermont-Ferrand, établissements du secondaire, etc.), sont engagés dans le projet ainsi que la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Projet Campus Industrie Circulaire de la Mobilité (CMQ ICM)

Région Île de France

Ce projet, d'un investissement de 12,7M€, vise à accompagner la mutation du site Renault de Flins (78410) mais propose aussi des formations théoriques et pratiques aux étudiants, élèves et professionnels souhaitant se former aux enjeux de l'économie circulaire dans le secteur automobile. Plusieurs partenaires industriels (Renault, Valeo, EDF, Veolia et Enedis) et académiques (région académique Ile-de-France, académies de Versailles, Créteil et Paris, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, etc.) sont engagés dans le projet, ainsi que la Région Ile-de-France.

Projet Electro'Mob

Région Hauts-de-France

Ce projet, implanté dans la région des Hauts-de-France et d'un investissement de 25M€, vise à conforter la massification des formations, à développer l'ingénierie industrielle et enfin, développer les compétences nécessaires à l'intégration de la batterie dans le véhicule électrique, alors que trois gigafactories ont vocation à opérer sur ce territoire. Ce projet est porté par plus d'une quarantaine de partenaires pour le volet emploi et formation et des partenaires industriels, notamment des acteurs implantés en France de la filière batterie (ACC, Verkor, Envision) et des constructeurs (Renault Group, Stellantis, Toyota), ainsi que la Région Hauts-de-France, l'IUMM et l'ARIA.

Projet Batterie En Nouvelle-Aquitaine (BATTENA)

Région Nouvelle Aquitaine

Ce projet de près de 20M€ et soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine, souhaite développer les compétences liées à la batterie électrique, en assurant une large gamme de formation (de bac -3 à bac +8) en Nouvelle-Aquitaine. Ce projet crée des synergies entre acteurs de plusieurs filières industrielles (ACC, Saft, Orano, Solvay, EDF, Total Energy, etc.) et vise ainsi à couvrir l'ensemble des besoins liés à la batterie (production, recyclage, services, etc.). De nombreux autres partenaires participent à ce projet : l'IUMM, ID4Car, l'ANFA, INP, Université Bordeaux, AFPA, InnoEnergy, etc.

Projet Ecole de la batterie

Région Auvergne Rhône-Alpes

Ce projet, d'un investissement de 20M€ dans la région de Grenoble, vise à créer une école entièrement dédiée à la batterie de leur conception à leur réparation et destiné à de nombreux publics (du CAP au doctorat). Il regroupe de nombreux acteurs sur les volets industriel (Verkor, Cara, CEA, Tenerrdis, Coryx, Orano, Phoenix Mobility) et académique (Phelma, Grenoble INP, HESAM Université, etc.).

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

01 53 18 41 13

Cabinet de Roland Lescure

presse@industrie.gouv.fr

01 53 18 46 19

Direction générale des Entreprises

presse.dge@finances.gouv.fr

01 44 91 04 49

Secrétariat général pour l'investissement

presse.sgpi@pm.gouv.fr

01 42 75 64 58